



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

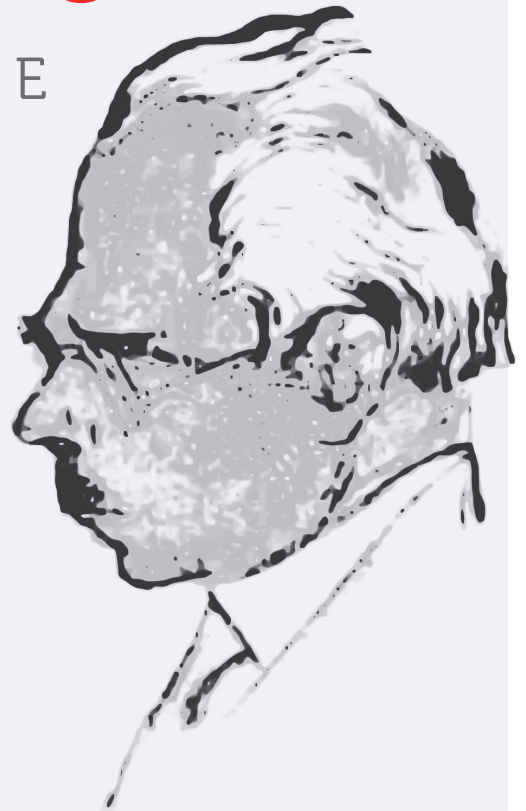
Liberté
Égalité
Fraternité



APPEL À CANDIDATURES

Prix
Henri Hertz
2026
S O R B O N N E

MONTANT DU PRIX :
2 000 €



www.sorbonne.fr

Prix Henri Hertz

APPEL À CANDIDATURES 2026

Henri Hertz (1875-1966)

Né le 17 juin 1875 à Nogent-sur-Seine, d'une famille juive lorraine, Henri Hertz rencontra au lycée de Rennes Alfred Jarry dont il devint l'ami et le condisciple.

L'affaire Dreyfus marqua fortement l'adolescent... Fils de militaire, il prit alors conscience de son judaïsme et de ses implications politiques.

Installé à Paris en 1895, il collabora aux grandes revues littéraires telles que la *Revue générale Internationale* de Louis Gastine, *Mercure de France* ou encore la *Revue blanche* à partir de 1901.

La vie parisienne et journalistique permit à Henri Hertz de se lier avec André Salmon, Georges Duhamel et Max Jacob, qui le tenait pour « l'un des plus singuliers [écrivains] du moment ». Il publia ses premières œuvres en 1906 mais il ne fut remarqué qu'à partir de 1912 avec *Les apartés*, œuvre emplies d'un humour grinçant et de sombres pressentiments. La critique le salua alors comme le meilleur recueil de vers de l'année.

Il rencontra par la suite Aristide Briand et, sous son égide, participa à *La Démocratie Sociale* puis à *La Phalange*, revue représentative du mouvement néo-symboliste.

La majeure partie de son œuvre – poèmes, essais, contes, nouvelles et romans – se situe entre l'après-guerre et le début des années trente : *Lieux communs*, *Barbusse*, *Degas*, *Le guignol horizontal*, *Enlèvement sans amant*, etc. En 1939, il fut lauréat du Prix Mallarmé – l'une des plus prestigieuses distinctions poétiques françaises – pour son recueil *Passavant*.

Parallèlement, Henri Hertz entreprit une carrière de journaliste international. Il entrevit dès 1922 les dangers de la naissance du fascisme en Italie et participa en 1925 à la création du Comité d'Action France-Palestine. Il fut, plus tard, secrétaire général de la section française du Congrès juif mondial.

L'engagement d'Henri Hertz face à la montée des périls qui secouèrent l'entre-deux-guerres, se poursuivit encore de 1940 à 1944 par une activité clandestine intense. Après la libération, il resta hanté par les déchaînements de violence provoqués par le nazisme et rédigea un document qui fut communiqué aux jurés du procès Pétain, *Les juifs à la barre*, dans lequel il parla « au nom de tous les juifs de France » ; en 1952 encore, il donna à la revue *Quand même* un article contre le racisme, *Ce petit mot*.

Son œuvre journalistique (collaboration à la revue *Europe*) et littéraire (*La tragédie des Temps volages* – morceaux choisis publiés en 1955, étude sur le peintre Zarfin en 1963) se continua jusqu'à sa mort, le 11 octobre 1966.

Michel Decaudin, professeur émérite de lettres à la Sorbonne le décrivait : « Tirailé entre l'ironie et l'attendrissement, la mélancolie et la confiance en l'avenir [...] Henri Hertz est au carrefour des incertitudes et des espérances de la poésie moderne. » Robert Sabatier, de l'Académie Goncourt, dans son *Histoire de la poésie française - La poésie du XX^e siècle* en disait : « Mais il y a chez cet homme libre et généreux d'autres aspects : il est un vengeur de l'homme, un destructeur d'impostures, voire un anarchisant apportant sans cesse un message d'amour humain. Sa poésie est parfaitement originale et les témoignages le concernant l'indiquent ».

Poète, écrivain, journaliste, Henri Hertz fut le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui sut prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle.

Prix Henri Hertz

APPEL À CANDIDATURES 2026

La chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, attribue chaque année, des prix, bourses et subventions provenant de dons ou de legs qui lui ont été consentis.

Présentation du prix

La chancellerie des universités de Paris décerne, depuis 1986, le prix Henri Hertz. Il récompense, selon la volonté d'Emma Hertz, veuve de l'écrivain « la meilleure œuvre qui lui sera soumise par un étudiant [...], propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques du courant et du milieu auxquels a appartenu Monsieur Henri Hertz, ou à reprendre dans une œuvre de création, les inspirations de ce courant et de ce milieu. »

Cette référence ne doit pas être interprétée comme impliquant une exclusivité au profit d'une origine, d'une confession ou d'une idéologie déterminée. **Les préoccupations éthiques et civiques chères à Henri Hertz, concernent notamment la lutte contre toutes les formes d'exclusion. La biographie présentée en préambule atteste de ses engagements et de ses talents d'écrivain et de poète.**

Pour l'année 2026, le montant du prix s'élève à 2 000 €.

Critères de candidature

Le prix récompense une création écrite, dont le propos s'inscrit dans le courant décrit ci-dessus et dont la rédaction originale est en langue française.

Le jury a décidé de faire porter son choix sur une thèse, dont la rédaction originale est en langue française, qui aura été soutenue au cours des deux dernières années.

Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est exigée.

Les candidats doivent avoir soutenu une thèse au cours des deux années précédant la candidature dans l'un des établissements d'enseignement supérieur suivants :

- > les universités de Paris et d'Île-de-France¹ ;
- > l'École des hautes études en sciences sociales ;
- > l'Institut national des langues et civilisations orientales ;
- > l'École Pratique des Hautes Études ;
- > Sciences Po ;
- > le Muséum national d'Histoire naturelle ;
- > l'École nationale des chartes - PSL.

¹ Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris-Panthéon-Assas, Université Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université Paris Cité, Université Paris 8 - université des créations, Université Paris Dauphine-PSL, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Université Sorbonne Paris Nord, CY Cergy Paris Université (uniquement l'Université de Cergy-Pontoise), Université Évry Paris-Saclay, Université Gustave Eiffel (uniquement l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Constitution des dossiers de candidature

Les universités et établissements habilités sont invités à diffuser l'appel à candidatures auprès des docteurs ayant soutenu leur thèse durant les deux années précédant l'appel à candidatures.

Les candidats devront déposer les pièces justificatives et compléter leur dossier sur la plateforme <https://chancelloriedesuniversitesdeparis.wiin.io/fr>

Chaque candidature devra comporter :

- une lettre de motivation en français (une feuille recto-verso maximum),
- un curriculum vitae en français,
- un résumé complet de la thèse en français (entre quinze et vingt pages),
- la version complète de la thèse en français,
- le rapport de soutenance / le procès-verbal, en français ou dans la langue d'origine complété d'une traduction assermentée,
- une copie de la pièce d'identité recto-verso ou du passeport,
- un relevé d'identité bancaire (ce document doit être fourni par la banque).

Les documents doivent être enregistrés au format pdf.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Date de clôture des dépôts de candidatures sur la plateforme : 26 juin 2026.

Les candidats sont informés des résultats au cours du mois de novembre 2026, à la suite des délibérations du jury.

**Pour toute information complémentaire :
Service Développement et Mécénat**

Tél. : 01 40 46 21 19 / 20 (du lundi au vendredi entre 9h - 13h et 14h - 17h)

prix.chancellerie@ac-paris.fr / sorbonne.fr